

QUOI ?

Titre

Atelier expérimental du bassin d'Education et de Formation de Lunéville

Eviter les sigles, les termes trop généraux, les indications d'établissement ou d'année scolaire. 120 signes maximum. Exemple à suivre : « Prête-moi ta voix-Dys-moi ton livre » ou « Fabulis 3.0 : un laboratoire pour l'école inclusive ». A éviter : « Classes coopératives » ou « Concours de poésie au collège ».

C'est innovant ! *1

L'atelier accueille des collégiens des classes de 4^{ème} et 3^{ème} des 10 collèges du BEF en voie de décrochage scolaire. Ce dispositif a pour but de donner à l'élève les moyens de s'engager pour réussir sa scolarité. L'atelier fonctionne sur trois périodes de 9 semaines. Chaque période est constituée de deux sessions successives, lundi mardi et jeudi vendredi. Chaque session accueille ainsi 6 à 8 collégiens deux jours par semaine durant 9 semaines à l'atelier expérimental situé au lycée Boutet de Monvel à Lunéville. Le reste de la semaine, ils suivent les cours de leur classe d'origine et bénéficient ponctuellement d'un emploi du temps adapté. Le fonctionnement à temps partagé entre l'atelier et le collège d'origine a pour but d'accompagner l'élève dans la recherche d'une nouvelle posture vis-à-vis de l'école et ainsi faciliter le retour dans son parcours de formation. Dans la mesure du possible, les parcours des élèves en collège sont personnalisés et individualisés. Par exemple, la plupart des collèges adaptent le parcours de l'élève durant la période où il est à l'atelier relais : emploi du temps adapté, évaluation sur les compétences et non sur les notes... Après l'atelier relais, selon les profils des jeunes, la précision de leur projet et les intérêts éveillés à l'atelier relais, les collèges proposent des parcours incluant des immersions en section professionnelle ou des stages de découvertes du milieu professionnel.

Chaque session est constituée de temps d'apprentissages fondamentaux, culturels et éducatifs en lien avec des partenaires issus d'organismes publics (l'armée, la protection judiciaire de la jeunesse, le conseil départemental, le dispositif de réussite éducative, le service de santé sexuelle...) ou d'organismes d'éducation populaire intervenant sur des projets choisis avec les élèves. Cela représente entre 15 et 20 partenaires qui interviennent régulièrement sur les 6 sessions de l'atelier. La grande majorité des intervenants participe à l'évaluation des compétences du socle commun afin de valoriser les réalisations des jeunes dans ces nouvelles situations d'apprentissage.

L'atelier expérimental du BEF de Lunéville se distingue des autres ateliers relais d'une part par les innovations pédagogiques, s'appuyant principalement sur les pédagogies actives où l'élève est acteur de son apprentissage, l'alternance courte et la richesse du partenariat, d'autre part par les résultats positifs de retour au collège : un apaisement dans la relation adulte-élève, une amélioration de la confiance de l'élève dans sa capacité à réussir, des projets d'orientation plus précis en lien avec l'intérêt des élèves.

Décrire en quoi consiste l'action et comment elle modifie les pratiques habituelles. Eviter les propos généraux, trop vagues, qui ne décrivent pas l'action ou ne mettent pas en lumière ce qui la différencie profondément des modes de fonctionnement ordinaires. 1000 signes maximum

Visuel à joindre

Photos, illustrations ou vidéos (formats admis : jpg, png, mp4, mov, avi, mpeg). Choisir un format paysage d'une largeur minimale de 800 pixels.

Quel(s) thème(s) ?

- Alliances éducatives
- Consolidation des apprentissages fondamentaux

¹ Ce champ est obligatoire

- Décrochage scolaire
- Education à l'art et à la culture
- Education à la citoyenneté
- Education à la santé
- Education au développement durable
- Education aux médias et à l'information et développement de l'esprit critique
- Evaluation des élèves
- Orientation
- Réussite scolaire et éducation prioritaire.

Quel(s) dispositif(s) ?

- Actions et projets éducatifs
- Alliances éducatives
- Accueil de groupes sur 9 semaines avec des horaires aménagés

Quelle(s) matière(s) ?

Outre les apprentissages fondamentaux (français, math, histoire), les autres interventions animées par les partenaires des services publics et organismes d'éducation populaire s'organisent autour de plusieurs grands thèmes :

- 1) Les activités citoyennes, artistiques et culturelles : activités créatives, préparation culinaire, simulation d'entretien, participation à l'organisation d'évènements, compositions musicales, visite du théâtre, découverte des missions et métiers de l'armée, visite de l'architecture de la ville, du château,
- 2) Les activités de découverte de soi : méditation dynamique, réflexion sur son développement personnel, exercices de découverte de soi et des autres, gestion positive des conflits,
- 3) Les activités de prévention : prévention éducative des risques liés à la drogue, protection civile et pénale, santé sexuelle, prévention de la cyberdépendance et des risques liés aux réseaux sociaux,
- 4) Les activités scientifiques : expérimentation autour de principes simples de chimie, physique et informatique, découverte de la biodiversité et activités autour de l'environnement.

Les partenaires intervenant sur plusieurs séances participent à l'évaluation du socle commun de connaissances, compétences et de culture.

Quelle(s) compétence(s) ?

- Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral,
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques,
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps,
- Les méthodes et outils pour apprendre,
- La formation de la personne et du citoyen,
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques,
- Les représentations du monde et l'activité humaine.

Document ou lien : possibilité d'ajouter un fichier de présentation

- Dossier de présentation d'un atelier relais expérimental sur le BEF de Lunéville en 2017/2018 (pré-projet)
- Bilan de l'année 2017-2018
- Projet pédagogique 2018-2019

Expérimentation ?

L'action est-elle menée dans le cadre d'une expérimentation (article L. 401-1 du code de l'éducation) ?

Lien avec la recherche ?

Décrire succinctement le lien avec la recherche en 1000 signes maximum.(nom du laboratoire, discipline concernée...)

QUI ?

C'est innovant

L'intervention de partenaires du service public et de l'éducation populaire permet d'aborder un large éventail de thématiques afin d'éveiller des centres d'intérêt et ainsi d'aider les jeunes à trouver du sens dans leur apprentissage et dans leur orientation.

Environ 15 structures publiques et organisme d'éducation populaire interviennent dans le dispositif :

- 1) Les activités citoyennes, artistiques et culturelles,
- 2) Les activités de découverte de soi,
- 3) Les activités de prévention,
- 4) Les activités scientifiques

Tous les partenaires dont les parents participent à des réunions de préparation et de bilan des différentes sessions (au moins 4 par an) auxquelles viennent s'ajouter des réunions spécifiques sur l'évaluation du socle commun (une à deux par an). Les partenaires intervenant sur des projets impliquant plusieurs séances participent à l'évaluation du socle commun. Une synthèse de l'évaluation est communiquée au collège d'origine.

Mettre en relief en quoi l'action menée est innovante en raison des acteurs qui y participent. 1 000 signes maximum.

L'équipe

Indiquer qui sont les autres personnes impliquées, même ponctuellement, dans l'action.

- Académie de Nancy Metz
- Nom du membre de l'équipe : Eric BOGEAT, proviseur du lycée Boutet de Monvel, Agnès PERRY-EDEINGER, coordonnatrice de l'atelier relais

Les partenaires

Une liste de partenaires, avec leur dénomination, la nature de leur participation, le nom et les coordonnées éventuelles des contacts.

Psychologues de l'Education Nationale

Site : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/cio-luneville/>

Rôle : concertation sur l'orientation des élèves pris en charge par l'atelier relais.

Les psychologues intervenant sur les collèges impliqués dans l'action – 03 83 74 11 71

Association ASAL –

Pas de site

Rôle : intervention sur une présentation des métiers de l'animation et sur des projets de création pour les habitants (décoration du char de la St Nicolas, création de décors pour la fête du printemps, construction d'un jeu géant pour une kermesse)

Julie KOCH, Medhi IAHABBANE, animateurs – 03 83 73 29 15 – asal@wanadoo.fr

L'association ASAL intervient depuis le démarrage de l'action expérimentale en 2016 et continue à intervenir tous les ans.

Centre social Les Epis

Site : lesepis.centres-sociaux.fr

Rôle : Accueil du groupe d'élève dans leur locaux, présentation de la structure, de ses missions et de ses activités. Détermination avec le groupe d'un projet d'activité qui sera mené durant la session. Les projets proposés peuvent être des créations artistiques, de la fabrication d'objets, des préparations culinaires...

Aurélien BETIS et Mélissa LEMERO, animateurs – 03 83 74 37 70 – a.betis.epis@orange.fr

Le centre social Les Epis intervient depuis le démarrage de l'action expérimentale en 2016 et continue à intervenir tous les ans.

La MJC Prévert

Site : <https://mjcjacquesprevert.jimdo.com/>

Rôle : Information sur les activités de la MJC et selon la disponibilité des animateurs, intégration des jeunes sur un projet de l'association (création de l'enseigne de la MJC, création d'une table de jeu pour le foyer des jeunes). Participation au quartier jeunes de la MJC et accompagnement sur un projet de loisirs à la demande du groupe.

Paul CHAYA, directeur, 03 83 74 09 24 – direction@mjcluneville.fr

La MJC Prévert intervient depuis le démarrage de l'action expérimentale en 2016 et continue à intervenir ponctuellement.

Equipe de prévention spécialisée

Site : pas de site

Rôle : Présentation de son rôle et de sa mission puis accompagnement du groupe dans un choix d'activité de loisirs et de création. Animation d'un temps de jeu autour des addictions et des idées reçues sur les drogues.

Sandra DETHOREY, coordinatrice – 03 83 76 26 90 – sdethorey@departement54.fr

L'équipe de prévention spécialisée intervient depuis le démarrage de l'action expérimentale en 2016 et a poursuivi ses interventions chaque année. Suite à des départs de personnel, l'intervention de l'équipe de prévention est en suspension actuellement.

Dispositif de Réussite Educative

Site : <http://www.luneville.fr/espace-famille/vie-periscolaire/dispositif-de-reussite-educative/>

Rôle : Intervention sur le bénévolat, volontariat, sur la découverte de soi (questionnaire de Proust) et des métiers (rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation).

Sidi DIOP, coordinateur – 03 83 76 18 95 – SDiop@mairie-luneville.fr

Le DRE intervient depuis le démarrage de l'action expérimentale en 2016 et continue à intervenir chaque année.

Lunéville Ambiance Musique Rock (association de musique)

Pas de site

Rôle : Découverte d'instruments de musique à cordes et à percussions, initiation au solfège, au rythme et composition musicale.

Michel DELARUE, président, Alexandre LEONARD, professeur de musique – 03 83 74 40 77 lunambiancerock@orange.fr

Démarrage du partenariat septembre 2017 et projet renouvelé chaque année

Théâtre de la Méridienne

Site : <https://lameridienne-luneville.fr>

Rôle : Découverte d'une structure associative et des activités culturelles et artistiques qu'elle propose : visite du théâtre sur le plan architectural et historique, présentation des différents métiers techniques gravitant autour du théâtre (éclairage, sons, décors, costumes...)

Damien LISTRE, chargé des relations publiques et de l'école du spectateur – 03 83 76 48 66 – dlistre@lameridienne-luneville.fr

Démarrage du partenariat en septembre 2017 et projet renouvelé chaque année

CTJEP de Vezouze en Piémont

Site : <http://meurthe-et-moselle.fr/actions/education-jeunesse-sports/education-populaire/ctjep>

Rôle : Présentation de la structure, ses missions et les activités proposées associé à l'apport de notions sur le découpage du territoire (communes, communautés de communes, conseil départemental) et sur les différentes instances de gouvernance.

Bruno CHAMPAGNE, coordinateur du CTJEP - 03 83 67 42 81 – bruno.ctjep@gmail.com

Démarrage du partenariat depuis le démarrage de l'action expérimentale en 2016 et renouvelé chaque année.

53^{ème} Régiment de Transmission

Site : <https://www.defense.gouv.fr/espanol/terre/l-armee-de-terre/le-niveau-divisionnaire/commandement-sic-des-forces/53e-regiment-de-transmissions>

Rôle : Information sur les missions et les métiers de l'armée, le recrutement et animation d'un échange sur le travail en équipe et l'importance de la hiérarchie.

Capitaine Rémi LAUTAR, officier de liaison – 03 83 77 63 22 – 53trrs.osa.fct@intradef.gouv.fr

Démarrage du partenariat début d'année 2018 et renouvelé chaque année

Mieux Etre Naturellement

Site : pas de site

Rôle : Animation de séances de méditation dynamique afin d'aider les élèves à accéder à plus de calme intérieur, à se recentrer, à retrouver confiance en eux et à renforcer leur motivation et capacités à réussir.

Estelle ANDRE, somatothérapeute, 06 03 74 11 06 – estelle54zen@gmail.com

Intervention en 2018-2019, renouvellement chaque année à l'étude

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Site : pas de site

Rôle : prévention : intervention sur la présentation des droits et des devoirs des mineurs, majeurs, les différents délits et sanctions civiles et pénales.

Joël BOURQUIN, référent laïcité et citoyenneté, 03 57 29 17 26 – joel.bourquin@justice.fr

Intervention depuis le démarrage de l'atelier relais sur l'année 2017-2018, renouvelé chaque année.

Service de santé sexuelle

Site : pas de site

Rôle : répondre aux questions des jeunes sur la sexualité et la relation amoureuse.

Sébastien DOERPER, responsable du service de santé sexuelle, 03 83 74 24 81 – santesexuelle@ch-luneville.fr

Intervention depuis janvier 2019 et renouvelée pour chaque groupe depuis.

Association « histoire d'en parler »

Site : pas de site

Rôle : prévention des risques cybernétiques

Pierre CZERTOW, président, 06 20 59 36 86 – histoiredenparler54@gmail.com

Intervention septembre 2018 et renouvelée pour chaque groupe.

L'atelier vert

Site : <https://www.lateliervert.org/>

Rôle : Accompagner le groupe sur l'aménagement et la plantation d'une parcelle de terrain mis à disposition par la ville de Lunéville ainsi que l'aménagement d'espaces de détente, de gîtes à faune sauvage, la sensibilisation à l'environnement et à la bio-diversité.

Yann CHASSATTE, directeur, Sarah CLEMENÇON, éducatrice environnement – 06 98 19 09 15 – lateliervert.asso@gmail.com

Intervention à partir de mars 2018 et renouvelé pour chaque groupe.

Les petits débrouillards

Site : <http://www.lespetitsdebrouillards.org>

Rôle : Découverte des sciences du quotidien par une série de défis et d'expériences utilisant du matériel de la vie courante puis choix d'une activité privilégiant une science en particulier, qui sera développée sur les séances suivantes (chimie, physique, aéronautique, astrologie, robotique...).

Alexis GUILLEMAIN, coordinateur pédagogique – 03 83 96 38 94 – a.guillemain@debrouillonet.org

Intervention à partir de janvier 2019 et renouvelé pour chaque groupe.

Les participants

Nombre d'académies	1
Nombre d'établissements	10
Nombre de classes	80 (classes de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} des 10 établissements du BEF de Lunéville)
Nombre d'élèves	48 maximum par an (8 par groupe, 6 groupes dans l'année)
Nombre d'enseignants	1 (coordonnatrice du dispositif)
Nombre de participants autres	Environ 15 (voir plus haut)

OÙ ?

C'est innovant

L'atelier relais est accueilli dans un lycée général et technologique (Lycée Boutet de Monvel) où il y a une salle et un bureau dédiés à l'action. Le choix du site permet d'offrir un lieu neutre pour les collégiens et une ouverture sur les formations professionnelles.

Mettre en relief en quoi l'action menée est innovante du point de vue du lieu où elle est menée, du type d'établissement, du contexte, du territoire, etc. 1 000 signes maximum

Le ou les niveaux	4 ^{ème} et 3 ^{ème} de collèges
La ou les classes	Les élèves de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} en décrochage scolaire des 10 établissements du bassin de Lunéville
Le ou les départements	54 Bassin d'éducation de Lunéville
Le ou les établissements	Les établissements bénéficiaires sont les collèges du bassin d'éducation de Lunéville : <ul style="list-style-type: none"> - Charles Guérin à Lunéville – 0541329B - Langevin Wallon à Blainville sur l'Eau – 0540005M - Maximilien Duvivier à Einville au Jard – 0540017A - De la Haute Vezouze à Cirey sur Vezouze – 0540011U - Ernest Bichat à Lunéville – 0541328A - Eugène François à Gerbéviller – 0540022F - Saint Pierre Fournier à Lunéville – 0541990V - Collège de Baccarat – 0540001H - René Gaillard à Bénaménil – 0540004L - L'Euron à Bayon – 0541852V
Son UAI (RNE)	Voir ci-dessus

Pourquoi ?

Problème identifié

La commission insertion du BEF de Lunéville a mené une enquête en janvier 2013 auprès des établissements scolaires du bassin d'éducation (voir dossier de présentation atelier relais Lunéville 2017-2018). 8 collèges, 1 LPO et 1 LP sur 14 EPLE ont répondu à cette enquête. Parmi les 3997 élèves concernés, 133 présentaient des situations problématiques (soit 3,32%). Ces situations problématiques concernaient principalement des jeunes entre 13 et 15 ans (84%), en 4^{ème} et 3^{ème} (55%). Les situations problématiques étaient essentiellement liées à des problèmes de comportement (51,9%), des difficultés cognitives (39,8% hors SEGPA) et de l'absentéisme (34,6 %).

Décrire ce qui vous a poussé à imaginer et à mener cette action. 1 000 signes maximum.

Indicateur

Comment le problème se mesure-t-il ?

- Indicateur* : taux d'absentéisme, nombre d'élèves décrocheurs par an sur le dispositif, nombre de rapports d'incident, de conseil de discipline et d'exclusions temporaires avant et dans les 6 mois après. Un tableau comparatif sera constitué pour chaque situation des élèves accueillis sur le dispositif avant et après.

Périodicité	<input checked="" type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Semestrielle <input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Mensuelle <input type="checkbox"/> Hebdomadaire <input type="checkbox"/> Quotidienne
Source	données établissement, vie scolaire, familles...
Date	suivi à 6 mois, 1 an, 2 ans en juin et décembre de chaque année
Valeur initiale	La valeur initiale sera déterminée pour chaque jeune accueilli

Origine de l'action

D'autres indicateurs peuvent être observés dans les mois qui suivent le retour à temps plein dans l'établissement d'origine :

- Moins de problème de comportement en classe
- Moins de conflit avec les adultes
- Plus l'intérêt, de motivation, de participation en classe

- Changement de regard de l'élève sur l'enseignant et de l'enseignant sur l'élève mais aussi des parents sur la scolarité ou la relation à l'établissement,
- Capacité plus grande à se projeter dans son avenir, à s'intégrer dans sa classe,
- Une plus grande confiance en soi et une plus grande capacité à apprendre,
- L'amélioration des résultats scolaires

Ces observations peuvent être recueillies auprès des établissements d'origine de l'élève lors du suivi à 6 mois. Par exemple, une CPE a remarqué lors d'un suivi que 80 % des jeunes étant passés par l'atelier relais ont évolués positivement, la plupart n'ont plus aucun rapport d'incident. Pour elle, l'atelier relais est un bon support pour les collèges pour des élèves qui ne voient plus l'intérêt de l'école et qui passent leur temps à chahuter en classe. La plupart des collèges évoqués évoque également cette évolution vers une relation à l'adulte plus apaisée et un comportement plus calme en classe. Certains jeunes se sont davantage intéressés à leur orientation en n'hésitant plus à solliciter leur professeur principal.

Remarque : sur le dispositif est accueilli un public hétérogène par rapport aux motifs d'orientation vers l'atelier qui intervient soit en curatif, le décrochage scolaire est déjà installé, soit en préventif, les élèves sont en train de décrocher. Cela rend l'évaluation des effets plus problématiques.

Si le champ "indicateur" ne peut pas être renseigné (absence de données quantitatives), donner une information qualitative (exemple : dégradation du climat scolaire, démotivation, violence, etc.). Champ texte, 1000 signes

Sources d'inspiration

- Livres, revues, articles
- Conférences, rencontres, séminaires
- Autres fiches Innovathèque
- Autres (précisez)

Participation à un dispositif MLDS dirigé par M. Bogeat sur le BEF de Nancy qui s'appelait « Atelier Positif »

A l'interne : fonctionnement du dispositif DAIP supporté par le lycée Boutet de Monvel

QUAND ?

Indiquer la date du début de l'action et la date, même prévisionnelle, de sa fin.

Date de début	Date de fin
Septembre de chaque année	Juin de chaque année

Observation :

L'atelier relais du BEF de Lunéville a été précédé par une action expérimentale financée et soutenue par la MLDS qui s'appelait « Motiv'action » et qui a existé durant 2 ans de 2015 à 2017. Les enseignements et observations tirés de cette expérimentation, plus une analyse de données statistiques sur la situation du territoire (voir prè-projet 2017-2018 ont montré l'importance de poursuivre ce type d'action sur le territoire. L'atelier relais expérimental est né à la rentrée 2017 avec l'organisation de 2 groupes (un en début de semaine, l'autre en fin de semaine) en parallèle sur 3 périodes répartis sur l'année. En 2017-2018, l'atelier expérimental a accueilli sur l'année 25 élèves répartis sur 5 groupes avec 6 collèges du territoire. En 2018-2019, nous avons accueilli 34 élèves répartis sur 6 groupes avec 8 collèges du bassin.

Préciser éventuellement ce qui a préfiguré et préparé votre action, les interruptions dans son déroulement, les grandes étapes... 1 000 signes maximum.

COMMENT ?

Vous pouvez ici détailler la mise en œuvre de votre action en précisant les moyens humains, matériels ou financiers dont vous avez bénéficié.

Mise en œuvre

Moyens humains : une coordonnatrice et une AED à temps plein plus entre 15 et 20 partenaires extérieurs (associations d'éducation populaire, services publics) intervenant sur les groupes. En 2017-2018, l'atelier relais disposait d'une enveloppe HSE permettant de faire appel à des enseignants techniques sur l'initiation à des techniques professionnelles (cuisine, électrotechnique, domotique, menuiserie). En 2018-2019, ne disposant plus d'enveloppe HSE, nous avons sollicité davantage les partenaires associatifs. Pour faciliter cette transition, nous avons réduit la durée de chaque groupe à 9 semaines (au lieu de 10 auparavant) et le Conseil Départemental 54 apporte un appui financier auprès des partenaires associatifs à hauteur de 2100 euros par association pour l'année. Les frais de déplacement et le matériel utilisé par les associations sont pris en charge sur le budget de l'atelier relais dédié par le rectorat. Une salle et un bureau sont dédiés au dispositif.

Décrire les modalités de mise en œuvre de l'action. 1 000 signes maximum.

Moyens mobilisés

Moyens	Humains	Matériels	Financiers
Volume	2 EQTP (1 coordonnatrice et 1 AED)	Salle dédiée équipée au niveau informatique (vidéo projecteur, PC relié à internet) + bureau équipé	Enveloppe du rectorat + dotation à destination des organismes d'éducation populaire du Conseil Départemental 54
Lien(s) ou pièce(s) jointe(s) possible			

Modalités de mise en œuvre

Trois fois par an, les collèges repèrent les jeunes de 4^{ème} et 3^{ème} en voie de décrochage pour des problèmes de comportement, un manque d'investissement dans les apprentissages ou des absences répétées. Après entretien et accord de la famille et du jeune, les collèges déposent un dossier à la DSDEN 54 qui valide ou non la candidature. Le volontariat étant une condition sine qua none, la coordonnatrice du dispositif rencontrent les familles et les jeunes pour présenter le projet, vérifier leur adhésion, recueillir leurs attentes et leur faire signer une charte d'engagement. Deux groupes de 8 jeunes maximum sont constitués en parallèle, un groupe venant les lundis, mardis, un groupe les jeudis, vendredis. Les collèges désignent un référent dans l'établissement qui aura pour mission de soutenir l'évolution du jeune en le rencontrant chaque semaine, pour faire le point avec lui, l'aider à réintégrer son emploi du temps et à surmonter les difficultés qu'il peut rencontrer. Des échanges réguliers entre l'atelier relais, le collège et les parents (cahier de suivi, compte rendu d'activité, appels téléphoniques, entretiens de suivi intermédiaire, participation au bilan de fin) favorisent la réflexion et l'adaptation du parcours du jeune, aide à préciser ses choix d'orientation et à préparer son retour à temps plein dans l'établissement. Ce fonctionnement limite les difficultés de retour dans l'établissement rencontrées sur les autres ateliers relais qui sont à temps plein. De plus, parfois à la demande de l'élève, il arrive que les élèves reviennent l'année suivante pour ancrer ou réactiver la motivation ou préciser leur projet d'orientation.

Décrire concrètement comment vous avez mis en œuvre votre action

QUEL BILAN ?

Quelles modalités et méthodes d'évaluation ?

- Auto-évaluation par l'équipe pédagogique
- Évaluation interne à l'éducation nationale
- Évaluation par des chercheurs,
- Autre évaluation (associations, consultants...) Document ou pièce jointe possibles

Indicateurs actualisés

Actualiser ici la valeur des indicateurs définis dans la page Pourquoi ? afin de rendre compte de leur évolution.

Indicateur	Périodicité	Date initiale	Valeur initiale	Date finale	Valeur finale
Taux d'absentéisme	Annuelle	Avant la participation à l'atelier relais	A déterminer pour chaque jeune accueilli	6 mois, 1 an, 2 ans après le retour au collège en juin et décembre de chaque année	A déterminer pour chaque jeune accueilli
Nombre de rapport d'incident					
Nombre d'exclusions temporaires					
Nombre de conseils de discipline					
Nombre d'élèves décrocheurs sur le dispositif par an		Sept 2018	25 élèves en 2017-2018	Juin 2019	34 élèves en 2018-2019
Nombre de collèges engagés sur le dispositif sur les 10 concernés		Juin 2018	6 collèges	Juin 2019	8 collèges

L'évolution observée

D'autres indicateurs peuvent être observés dans les mois qui suivent le retour à temps plein dans l'établissement d'origine :

- Moins de problème de comportement en classe
- Moins de conflit avec les adultes
- Plus l'intérêt, de motivation, de participation en classe
- Changement de regard de l'élève sur l'enseignant et de l'enseignant sur l'élève mais aussi des parents sur la scolarité ou la relation à l'établissement,
- Capacité plus grande à se projeter dans son avenir, à s'intégrer dans sa classe,
- Une plus grande confiance en soi et une plus grande capacité à apprendre,
- L'amélioration des résultats scolaires

Ces observations peuvent être recueillies auprès des établissements d'origine de l'élève lors du suivi à 6 mois. Par exemple, une CPE a remarqué lors d'un suivi que 80 % des jeunes étant passés par l'atelier relais ont évolués positivement, la plupart n'ont plus aucun rapport d'incident. Pour elle, l'atelier relais est un bon support pour les collèges pour des élèves qui ne voient plus l'intérêt de l'école et qui passent leur temps à chahuter en classe. La plupart des collèges évoqués évoque également cette évolution vers une relation à l'adulte plus apaisée et un comportement plus calme en classe. Certains jeunes se sont davantage intéressés à leur orientation en n'hésitant plus à solliciter leur professeur principal.

A noter que les compétences que les jeunes mettent en œuvre spontanément dans le cadre des activités sont évaluées et transmises aux collègues pour que ces évaluations des compétences du socle soient intégrées au livret scolaire.

Remarque : sur le dispositif est accueilli un public hétérogène par rapport aux motifs d'orientation vers l'atelier qui intervient soit en curatif, le décrochage scolaire est déjà installé, soit en préventif, les élèves sont en train de décrocher. Cela rend l'évaluation des effets plus problématiques.

Indiquer toute évolution de l'information qualitative fournie précédemment, dans la rubrique "Pourquoi ? Origine de l'action". 1 000 signes maximum.

ET APRÈS ?

A retenir

Les effets principaux de l'action sur les jeunes participants constitués par les établissements lors de leur retour au collège à temps plein : évolution positive sur le comportement, apaisement des relations avec les adultes, plus d'implication dans l'orientation, plus de sollicitation des adultes pour demander de l'aide, évaluation des compétences du socle commun, acquises aux cours des différents ateliers. (Voir page précédente et bilan 2017-2018). De plus, dès les suivis intermédiaires dans les établissements et avec les parents, il est envisagé le retour au collège à temps plein avec pour certains la construction de parcours aménagés.

Indiquer les effets principaux de l'action. 1 000 signes maximum.

Diffusion

Indiquer les supports qui ont permis de valoriser l'action.

Un diaporama est réalisé par chaque groupe pour présenter les activités réalisées durant la session avec des photos support. Ce diaporama est présenté par les élèves à leurs parents présents au bilan de fin de session et envoyé aux collègues et partenaires.

Type	Article	Vidéo	Formation	Autre
Liens				
Date				
Observation				Voir ci-dessus

Suites de l'action

Au départ, le dispositif expérimental s'appelait Motiv'Action et était financé par la MLDS. Il accueillait deux à trois groupes par an de 6 semaines, soit entre 15 et 20 élèves. Aujourd'hui, le dispositif validé par la DASEN accueille 6 groupes sur l'année, sur 9 semaines chacun soit 32 élèves cette année. Nous observons également une augmentation de l'implication des collègues, de 3 établissements au départ, nous travaillons aujourd'hui avec 8 des établissements du BEF. Cette augmentation des effectifs, de la durée des sessions et de la participation des établissements nous a également conduit à chercher plus de structures partenaires, passant des 5 d'origine à 15 aujourd'hui afin de diversifier les interventions pour toucher davantage de domaines pouvant concerner et intéresser les élèves. Les partenaires qui interviennent sur plusieurs séances participent à l'évaluation du socle commun de connaissances, compétences et de culture.

Indiquer si le périmètre de l'action s'est élargi, et si elle a eu des suites au sein de son établissement d'origine ou à l'extérieur (essaimage). 1 000 signes maximum.